

2015-05-76

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **4 mai 2015**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège 1: Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège 2: Monsieur Gérald Bérard
Siège 3: Madame Sylvie Tremblay
Siège 4: Madame Roxane Martine Coutu
Siège 5: Madame Line Morin
Siège 6: Monsieur Claude Hudon (absent)

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-77

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 7 avril 2015

4 - LÉGISLATION

- 4.1** - Adoption du règlement numéro 300-2015 relatif au prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale
- 4.2** - Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux d'infrastructures de la Montée des Clochers
- 4.3** - Journée portes ouvertes - Infrastructures de filtration d'eau potable et de traitement des eaux usées

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1** - Approbation des comptes payés au cours d'avril 2015
- 5.2** - Approbation des comptes de mai 2015
- 5.3** - Annulation du compte à recevoir de la Seigneurie des Aulnaies
- 5.4** - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2015

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1** - Dépôt de la correspondance
- 6.2** - Contribution financière - Baseball Mineur de La Pocatière
- 6.3** - Contribution financière - Club de Judo La Pocatière
- 6.4** - Contribution financière - Club de Gymnastique Gymagine
- 6.5** - S.A.D.C. du Kamouraska - Adhésion 2014-2015

7 - DOSSIER DE LA MRC

- 7.1** - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1** - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
- 8.2** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 8.3** - Autorisation pour inscription - Formation en sécurité incendie

9 - RÉSEAU ROUTIER

- 9.1** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9.2** - Cession de terrain pour la modification du chemin des Anses
- 9.3** - Résiliation de contrat pour services professionnels - Aquatech Inc.
- 9.4** - Embauche de Monsieur Éric Moreau - Employé de voirie
- 9.5** - Autorisation pour appel d'offres - Déneigement des chemins

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1** - Point d'information - Madame Line Morin
- 10.2** - Autorisation pour la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC - Dossier de la Montée des Clochers
- 10.3** - Autorisation pour appel d'offres - Travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la Montée des Clochers

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 11.1** - Renouvellement de mandat - Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 12.1** - Point d'information - Madame Line Morin

13 - FAMILLE ET LOISIRS

- 13.1** - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
- 13.2** - Autorisation pour appel d'offres / Rénovation d'un bâtiment municipal de loisirs

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

- 14.1** - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 14.2** - Contrat pour utilisation de photos à des fins promotionnelles et administratives - Monsieur Luc Grégoire
- 14.3** - Demande d'officialisation - Place de L'Église - Havre du Quai - Halte cycliste de la Pointe Rouge

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

- 15.1** - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 16.1** - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - VARIA

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-05-78

3.1 - Séance ordinaire du 7 avril 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2015-05-79

4.1 - Adoption du règlement numéro 300-2015 relatif au prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 300-2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité que le règlement 300-2015 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit : voir texte complet au registre des règlements.

Adopté à l'unanimité.

4.2 - Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux d'infrastructures de la Montée des Clochers

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par monsieur Ghislain Jeffrey, qu'à une séance ultérieure du Conseil municipal sera présenté pour adoption le projet de règlement numéro 301-2015 décrétant un emprunt pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur la Montée des Clochers. Les travaux d'infrastructures incluent la construction du réseau d'aqueduc et d'égout et la réfection de la chaussée. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

2015-05-80

4.3 - Journée portes ouvertes - Infrastructures de filtration d'eau potable et de traitement des eaux usées

ATTENDU QUE la Semaine de la Municipalité 2015 se déroulera du 31 mai au 6 juin ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la Semaine de la Municipalité, le Conseil municipal désire tenir une journée portes ouvertes offrant à la population la possibilité de visiter les infrastructures de filtration d'eau potable et de traitement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité que la journée portes ouvertes sur les infrastructures municipales se tiendra le samedi 30 mai prochain. L'information et l'horaire de la journée seront diffusés dans le Jaseur des Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2015-05-81

5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'avril 2015

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois d'avril pour un montant de 1 199 697,75 \$.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-82

5.2 - Approbation des comptes de mai 2015

Il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mai 2015 pour un montant de 69 189,85 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-83

5.3 - Annulation du compte à recevoir de la Seigneurie des Aulnaies

ATTENDU QU'en 2012, la Seigneurie des Aulnaies a dû effectuer le remplacement de l'entrée électrique de la maison du Meunier et que cette dépense n'était pas prévue à son budget;

ATTENDU QUE la Seigneurie a demandé à la Municipalité de lui avancer la somme nécessaire pour acquitter la facture du Docteur Électrique Enr. au montant de 12 139,89 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité a accepté d'acquitter la facture et de répartir le remboursement sur une période de trois (3) ans;

ATTENDU QU'en 2013, la Municipalité a retenu le premier versement au montant de 4 046,63 \$ directement sur la contribution financière annuelle versée à la Seigneurie des Aulnaies;

ATTENDU QUE pour des raisons financières, la Municipalité n'a pas retenu le deuxième versement sur la contribution versée à la Seigneurie en 2014;

ATTENDU la volonté des membres du Conseil municipal d'appuyer les efforts de la Seigneurie des Aulnaies dans la gestion du domaine Seigneural;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'annuler le compte à recevoir de la Seigneurie des Aulnaies au montant de 8 093,26 \$.

Adopté à l'unanimité.

5.4 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2015

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2015.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2015-05-84

6.2 - Contribution financière - Baseball Mineur de La Pocatière

Il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Baseball Mineur de La Pocatière.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-85

6.3 - Contribution financière - Club de Judo La Pocatière

Il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Club de Judo La Pocatière.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-86

6.4 - Contribution financière - Club de Gymnastique Gymagine

Il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Club de Gymnastique Gymagine de La Pocatière.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-87

6.5 - S.A.D.C. du Kamouraska - Adhésion 2014-2015

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité auprès du S.A.D.C. du Kamouraska Inc., au coût de 30 \$ pour l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier apporte des précisions concernant la formation des pompiers et l'avancement du dossier de la citerne incendie.

8.2 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2015-05-88

8.3 - Autorisation pour inscription - Formation en sécurité incendie

ATTENDU QUE le Symposium de formation en sécurité incendie de l'Est-du-Québec, édition 2015, se tiendra à Rivière-du-Loup le 6 et 7 juin prochain;

ATTENDU QU'une formation de 20 heures en sécurité incendie sera dispensée à Saint-Jean-Port-Joli le 16 et 17 mai prochain par la Commission scolaire au coeur des Vallées;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie désire que deux (2) pompiers participent au Symposium de formation en sécurité incendie et à la formation qui se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité :

- **D'**autoriser l'inscription et les frais de déplacement de deux (2) pompiers pour participer à la 4e édition du Symposium de formation en sécurité incendie Région de l'Est-du-Québec, qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 6 et 7 juin prochain, au coût de 100 \$ par participant.
- **D'**autoriser l'inscription et les frais de déplacement de deux (2) pompiers à la formation en sécurité incendie qui se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli intitulée : "Équipe de sauvetage rapide" au coût de 325 \$ par participant.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2015-05-89

9.2 - Cession de terrain pour la modification du chemin des Anses

ATTENDU QUE messieurs Marcel Pelletier et Earl Ruel, résidents du chemin des Anses, désirent céder trois (3) parcelles de terrain à la Municipalité dans le but de permettre à monsieur Pelletier de rendre conforme son terrain à la construction résidentielle qui requiert une façade de 50 mètres;

ATTENDU QU'un plan préparé par Arpentage Côte-du-Sud accompagne la demande de monsieur Pelletier et indique clairement les parties de terrain qui seront cédés gratuitement à la Municipalité et qui modifiera la configuration du chemin des Anses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité :

- d'accepter la cession de terrain de monsieur Marcel Pelletier identifiée comme étant une partie du lot 4 480 364;
- d'accepter la cession de terrain de monsieur Earl Ruel identifiée comme étant une partie du lot 4 480 872;
- que le maire, monsieur Michel Castonguay et la directrice générale, madame Cécile Morin, soient autorisés à signer tous les documents, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-90

9.3 - Résiliation de contrat pour services professionnels - Aquatech Inc.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé à l'embauche de monsieur Éric Moreau à titre d'employé de voirie;

ATTENDU QUE monsieur Moreau détient les qualifications nécessaires pour effectuer l'exploitation des infrastructures de filtration d'eau potable et de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la Municipalité détient un contrat de services professionnels, d'une durée de cinq (5) ans, avec la firme Aquatech Inc.;

ATTENDU QUE ledit contrat prendra fin à l'été 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se prévaloir de son droit à la résiliation unilatérale du contrat prévu à l'article 2125 du Code civil du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'informer la firme Aquatech Inc. que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies se prévaut de l'article 2125 du Code civil du Québec pour mettre fin au contrat de services professionnels, et ce, dès le 18 mai 2015, date à laquelle prendra fin la prestations de services.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-91

9.4 - Embauche de Monsieur Éric Moreau - Employé de voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé à un appel d'offres public pour l'embauche d'un employé de voirie;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a mandaté un Comité de sélection pour l'étude des candidatures et passer les entrevues;

ATTENDU QUE trente (30) candidats ont déposé leur candidature;

ATTENDU QUE parmi les postulants au poste d'employé de voirie, une personne détient les qualifications nécessaires pour effectuer l'entretien de l'usine de filtration d'eau potable et de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE le Comité de sélection recommande au Conseil municipal l'embauche de monsieur Éric Moreau à titre d'employé de voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Éric Moreau au poste d'employé de voirie et d'opérateur pour l'usine de traitement de l'eau potable et pour l'usine de traitement des eaux usées aux conditions établies entre les parties. L'emploi à temps plein représente 40 heures par semaine réparties entre la voirie et l'opération des usines de traitement.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-92

9.5 - Autorisation pour appel d'offres - Déneigement des chemins

ATTENDU QUE le contrat pour le déneigement des chemins de la municipalité prend fin en 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de retourner en appel d'offres pour une période de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité :

- D'approuver les documents d'appel d'offres préparés par la directrice générale;
- D'autoriser la directrice générale à procéder à la publication de l'appel d'offres sur le site du SEAO et dans le journal L'Oie Blanche et le Placoteux.
- **QUE** les soumissions seront ouvertes le 1er juin à 11 heures.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin s'informe de la distribution de plants d'arbres qui se tiendra le 22 mai entre 18 h à 19 h au garage municipal.

2015-05-93

10.2 - Autorisation pour la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC - Dossier de la Montée des Clochers

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire procéder au prolongement de ses infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue Montée des Clochers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies :

- mandate la firme SNC Lavalin inc. pour soumettre une demande d'autorisation selon l'article 32 au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur à l'effet que les travaux ont été réalisés conformément au certificat d'autorisation émis.

Adopté à l'unanimité.

2015-05-94

10.3 - Autorisation pour appel d'offres - Travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la Montée des Clochers

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies projette la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la Montée des Clochers;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme SNC Lavalin pour la préparation des plans, devis et documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

- D'approuver les documents d'appel d'offres préparés par la firme SNC Lavalin;
- D'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres public sur le site du SEAO et dans le journal L'Oie Blanche et le Placoteux;

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2015-05-95

11.1 - Renouvellement de mandat - Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation

ATTENDU QUE le mandat des administrateurs représentant la Municipalité sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation prendra fin le 3 juin prochain;

ATTENDU QUE les administrateurs sortants sont mesdames Lise Picard, Chantal Thibodeau et monsieur Hermel Boucher;

ATTENDU QUE madame Lise Picard et monsieur Hermel Boucher désirent renouveler leur mandat pour une période de 3 ans.

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit mandater une personne pour remplacer madame Chantal Thibodeau qui ne désire pas renouveler son mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de reconduire le mandat de madame Lise Picard et monsieur Hermel Boucher comme représentant de la Municipalité sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies et de mandater madame Roxane Martine Coutu pour un premier mandat de 3 ans qui prendra effet le 3 juin 2015 pour se terminer le 3 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Coutu informe le Conseil municipal qu'un sondage sera inséré dans le Jaseur des Aulnaies.

2015-05-96

13.2 - Autorisation pour appel d'offres / Rénovation d'un bâtiment municipal de loisirs

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a présenté un projet de rénovation du local des loisirs auprès de Développement économique Canada;

ATTENDU QUE Développement économique Canada a accepté le projet présenté par la Municipalité;

ATTENDU QUE pour la réalisation des travaux, la Municipalité doit procéder à un appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité :

- **D'**approuver le document d'appel d'offres pour la rénovation du local des loisirs tel que préparé par Atelier Guy Architecte;
- **D'**autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres public sur le site du SEAO et dans le journal L'Oie Blanche et le Placoteux.
- **QUE** les soumissions seront ouvertes le 25 mai 2015 à 14 heures.

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité consultatif de la Culture et du Patrimoine (CCCP) tenue le 18 avril dernier.

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Trembley mentionne au Conseil municipal que le Comité de la culture et du patrimoine tiendra une conférence de presse pour annoncer les activités et le plan d'action de 2015.

14.2 - Contrat pour utilisation de photos à des fins promotionnelles et administratives - Monsieur Luc Grégoire

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2015-05-97

14.3 - Demande d'officialisation - Place de L'Église - Havre du Quai - Halte cycliste de la Pointe Rouge

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies souhaite que toute désignation de noms de lieux soit significative du milieu environnant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif de la culture et du patrimoine recommande à la Municipalité de demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser la dénomination de la Place de l'Église, du Havre du Quai et de la Halte cycliste de la Pointe Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser les odonymes suivants :

- Place de l'Église
- Havre du quai
- Halte cycliste de la Pointe rouge

Adopté à l'unanimité.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Rien à signaler.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard fait le compte-rendu de la rencontre tenue à Québec concernant l'avenir de la Route verte.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2015-05-98

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 25.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.